

COMMUNIQUE COMMUN PUBLIE A L'ISSUE DE LA VISITE OFFICIELLE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE EN ARABIE SAOUDITE, LE 25 JANVIER 1977

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SAOUDIENNES ` A L'INVITATION DE SA MAJESTE KHALED BEN ABDELAZIZ AL SAOUD, ROI D'ARABIE SAOUDITE, MONSIEUR VALERY GISCARD D'ESTAING, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, A EFFECTUE UNE VISITE OFFICIELLE AU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE, DU 22 JANVIER 1977 CORRESPONDANT AU 3 SAFAR 1397 DE L'HEGIRE, AU MARDI 25 JANVIER 1977, CORRESPONDANT AU 6 SAFAR 1397 DE L'HEGIRE. SA MAJESTE LE ROI KHALED BEN ABDELAZIZ A TENU A SOULIGNER QUE L'EXCEPTIONNELLE CHALEUR DE L'ACCUEIL OFFICIEL ET POPULAIRE EXPRIMAIT LES SENTIMENTS DE PROFONDE AMITIE QUE LUI-MEME SON GOUVERNEMENT ET TOUT LE PEUPLE D'ARABIE SAOUDITE PORTENT AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET AU PEUPLE FRANCAIS. PREMIER CHEF_D_ETAT FRANCAIS OFFICIELLEMENT ACCUEILLI DANS LE ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE S'EST PLU A OBSERVER LES MULTIPLES TEMOIGNAGES DE LA GRANDEUR DE CE PAYS, BERCEAU DE L'ISLAM ET GARDIEN DE SES LIEUX SAINTS ` LA MECQUE ` , A LA FOIS FIDELE A SES ANCIENNES TRADITIONS, ET TOURNE RESOLUMENT VERS LE PROGRES. LES ENTRETIENS ENTRE LES DEUX PARTIES QUI ONT EU _LIEU A L'OCCASION DE CETTE VISITE, SE SONT DEROULES DANS UNE ATMOSPHERE DE COMPREHENSION ET D'AMITIE MUTUELLES.

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SAOUDIENNES ` ONT PARTICIPE AUX CONVERSATIONS : DU COTE FRANCAIS : MM. LOUIS DE GUIRINGAUD, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, MICHEL DURAFOUR, MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, ANDRE ROSSI, MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR, JEAN FRANCOIS-PONCET, SECRETAIRE GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, S.E. M. ROBERT RICHARD, AMBASSADEUR DE FRANCE EN ARABIE SAOUDITE.

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SAOUDIENNES ` DU COTE SAOUDIEN : SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE FAHED BEN ABDEL AZIZ, PRINCE HERITIER ET VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES, SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE SULTAN BEN ABDELAZIZ, MINISTRE DE LA DEFENSE ET DE L'AVIATION ET INSPECTEUR GENERAL DES FORCES ARMEES, SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE SAOUD BEN FAYCAL, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, LE DOCTEUR RACHED PHARAON, CONSEILLER SPECIAL DU ROI, SON EXCELLENCE CHEIKH AHMED ZAKI YAMANI, MINISTRE DU PETROLE ET DES RESSOURCES MINERALES, SON EXCELLENCE CHEIKH MOHAMED ABA AL KHAIL, MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE NATIONALE, SON EXCELLENCE CHEIKH HICHAM NAZER, MINISTRE DU PLAN, SON EXCELLENCE LE DOCTEUR GHAZI ABDEL RAHMAN AL GOSEIBI, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ELECTRICITE, SON EXCELLENCE CHEIKH JAMIL EL HUJEILAN, AMBASSADEUR D'ARABIE SAOUDITE A PARIS, SON EXCELLENCE CHEIKH IBRAHIM SUHEIL, CONSEILLER DE LA COUR, CHEIKH ABDEL RAHMAN EL MANSOURI, VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, CHARGE DES AFFAIRES POLITIQUES. CHEIKH ABDALLAH MOHAMMED ALI REZA. VICE-MINISTRE DES

.....
AFFAIRES ETRANGERES, CHARGE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES. CES ENTRETIENS ONT PORTE SUR LES GRANDS PROBLEMES INTERNATIONAUX, SUR LES QUESTIONS REGIONALES D'INTERET COMMUN AINSI QUE SUR LES RELATIONS BILATERALES ENTRE LA FRANCE ET LE ROYAUME

POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SAUDIENNES ` LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET S.M. LE ROI KHALED SE SONT FELICITES DE CONSTATER QUE LEURS PAYS AVAIENT DES CONCEPTIONS SIMILAIRES DES RELATIONS INTERNATIONALES : POUR LA FRANCE COMME POUR L'ARABIE SAOUDITE, ELLES DOIVENT ETRE FONDEES SUR LE RESPECT DE L'INDEPENDANCE ET DE L'EGALITE SOUVERAINE DES ETATS AINSI QUE SUR LA VOLONTE DE CONTRIBUER PAR LA COOPERATION ET LE DIALOGUE A L'INSTAURATION D'UN MONDE PLUS SUR, PLUS JUSTE ET PLUS RESPECTUEUX DES VALEURS HUMAINES. A PROPOS DE LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET LE ROI KHALED ONT SOULIGNE LES DANGERS QU'ELLE COMPORTE POUR LA STABILITE ET LA SECURITE DE LA REGION EN MEME TEMPS QUE POUR LA PAIX INTERNATIONALE £ LES DEUX PARTIES ONT ESTIME QUE, SI LES CIRCONSTANCES SONT AUJOURD'HUI PLUS FAVORABLES POUR LA RECHERCHE D'UN REGLEMENT D'ENSEMBLE JUSTE ET DURABLE, IL EST NECESSAIRE ET URGENT D'ENTREPRENDRE SANS TARDER CETTE RECHERCHE, FAUTE DE QUOI LA SITUATION NE POURRA QUE SE DEGRADER DANGEREUSEMENT. EN_VUE DE CETTE RECHERCHE, LA PARTIE FRANCAISE A RAPPELE QUE LE REGLEMENT DEVRAIT ETRE FONDE SUR LE RETRAIT D'ISRAEL DES TERRITOIRES OCCUPES EN JUIN 1967, SUR LE DROIT DU PEUPLE PALESTINIEN A DISPOSER COMME CHACUN D'UNE PATRIE, AINSI QUE SUR LE DROIT DE TOUS LES ETATS DE LA REGION A VIVRE EN PAIX, DANS DES FRONTIERES SURES, RECONNUES ET GARANTIES. LA PARTIE SAOUDIENNE A PRECISE QUE LE PROBLEME PALESTINIEN CONSTITUE LE FOND DU CONFLIT DU PROCHE-ORIENT ET QUE LA PAIX EQUITABLE SOUHAITEE DANS LA REGION NE PEUT ETRE REALISEE QUE PAR L'EVACUATION DE TOUS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPES, Y COMPRIS JERUSALEM, ET LA RECONNAISSANCE DES DROITS LEGITIMES DU PEUPLE PALESTINIEN, Y COMPRIS SON DROIT A L'AUTODETERMINATION SUR SON TERRITOIRE ET SA PATRIE ET QUE LA SOLUTION GLOBALE DU PROBLEME EXIGE LA PRESENCE DE TOUTES LES PARTIES CONCERNEES, Y COMPRIS L'OLP, CONSIDEREE COMME LE SEUL REPRESENTANT LEGITIME DU PEUPLE PALESTINIEN

POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SAUDIENNES ` EN CE QUI CONCERNE LE LIBAN, LES DEUX PARTIES SE SONT FELICITEES DE L'APAISEMENT INTERVENU A LA SUITE DES CONFERENCES DE RIYADH ET DU CAIRE. ELLES ONT MARQUE LEUR ATTACHEMENT AU RESPECT DE LA SOUVERAINETE, DE L'UNITE ET DE L'INTEGRITE TERRITORIALE DU LIBAN, AINSI QUE LEUR VIVE CONSIDERATION POUR L'OEUVRE DE RECONCILIATION NATIONALE, DE RESTAURATION DE L'ETAT ET DE RECONSTRUCTION DU PAYS _ENTREPRISE SOUS LA HAUTE AUTORITE DU PRESIDENT SARKIS

POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SAUDIENNES ` LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A EXPOSE LES MESURES QUI ONT ETE ADOPTEES PAR LA FRANCE EN_VUE DE L'INDEPENDANCE DU TERRITOIRE FRANCAIS DES AFARS ET DES ISSAS. S.M. LE ROI KHALED S'EST FELICITE DE LA PROCHAINE INDEPENDANCE DE DJIBOUTI. LES DEUX PARTIES SONT CONVENUES QUE LE RESPECT, A L'AVENIR, DE L'INDEPENDANCE DE CE TERRITOIRE ETAIT UNE CONDITION ESSENTIELLE AU MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA STABILITE DANS CETTE REGION DU MONDE. LES DEUX PARTIES ONT RAPPELE LEUR DETERMINATION DE TRAVAILLER A L'INSTAURATION D'UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL PLUS EQUITABLE ET PLUS RATIONNEL QU'ILS JUGENT INDISPENSABLE A LA PAIX ET A LA STABILITE DU MONDE. ELLES ONT SOULIGNE A CET EGARD L'IMPORTANCE QU'ELLES ATTACHENT A LA POURSUITE DE LA CONFERENCE_SUR_LA_COOPERATION_ECONOMIQUE_INTERNATIONALE ` CCEI ` DONT LA FRANCE ET L'ARABIE SAOUDITE, EN-RAISON DU ROLE QU'ELLES ONT JOUE DANS SON

LANCEMENT ET DANS SA MISE EN_OEUVRE, SOUHAITENT LE SUCCES. ELLES ENTENDENT POURSUIVRE LEURS EFFORTS POUR QUE LA CONFERENCE ABOUTISSE RAPIDEMENT A DES RESULTATS CONCRETS SATISFAISANT A LA FOIS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET LES PAYS INDUSTRIALISES. LA PARTIE FRANCAISE A EXPRIME SON APPRECIATION POUR LA POSITION MODEREE DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE SUR LE PRIX DU PETROLE, POSITION QUI REFLETE LE JUGEMENT EQUILIBRE DE CELUI-CI SUR LA SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE. LES DEUX PARTIES ONT NOTE L'IMPORTANCE QU'ELLES ATTACHENT AUX ASPECTS POLITIQUES, ECONOMIQUES ET CULTURELS DU DIALOGUE QUI S'EST INSTAURE ENTRE CES DEUX POLES DE CIVILISATION DE PLUS EN PLUS INDEPENDANTS QUE SONT L'EUROPE ET LE MONDE ARABE. ELLES ONT MARQUE LEUR FERME RESOLUTION DE POURSUIVRE LEURS EFFORTS POUR DONNER A CE DIALOGUE SA PLEINE DIMENSION

II - LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET SA MAJESTE LE ROI, ONT EXAMINE LA SITUATION DE LA COOPERATION ENTRE LA FRANCE ET L'ARABIE SAOUDITE ET ILS SE SONT FELICITES DES TRAVAUX REALISES PAR LA COMMISSION MIXTE INTERGOUVERNEMENTALE POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET TECHNIQUE QUI A ETE ETABLIE EN APPLICATION DE L'ACCORD SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE CONCLU ENTRE LES DEUX PAYS EN JUILLET 1975 ET ONT EXPRIME LEUR SATISFACTION POUR LE PROGRES ACCOMPLI PAR CELLE-CI AU-COURS DE SES REUNIONS SUCCESSIVES. ILS ONT OBSERVE QUE CET HEUREUX DEVELOPPEMENT REFLETAIT LA COOPERATION ETROITE ET CONFIANTE EXISTANT ENTRE LES DEUX PAYS ET QUI S'EST TRADUITE DANS LES DOMAINES ESSENTIELS TELS QUE L'ENGENIERIE, LES ETUDES DE PLANIFICATION ET D'URBANISME, LA RECHERCHE GEOGRAPHIQUE ET MINIERE, LES TRAVAUX PUBLICS, LES AMENAGEMENTS PORTUAIRES, LE TRAITEMENT DES EAUX, L'ORGANISATION DES SERVICES POSTAUX, LA RADIO DIFFUSION ET LA TELEVISION EN COULEUR. ILS ONT CONSTATE AVEC SATISFACTION QUE CETTE COOPERATION S'EST CONCRETISEE EN 1976 PAR DE NOMBREUX CONTRATS DANS CES DOMAINES. ILS ONT ESTIME QUE LA MISE EN_OEUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'ARABIE SAOUDITE OFFRAIT A CETTE COOPERATION DE NOUVELLES PERSPECTIVES DANS LES DOMAINES DU DESSALEMENT ET DE LA MISE EN_VALEUR DES RESSOURCES EN EAU, DE L'ELECTRICITE, DES TRANSPORTS ET DES TELECOMMUNICATIONS, DU LOGEMENT, DES EQUIPEMENTS SOCIAUX, DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES ET MINIERES ET DANS LE DOMAINE DES PROJETS INDUSTRIELS MIXTES DU ROYAUME

ILS ONT MARQUE LEUR INTERET POUR LA FORMULE DES ASSOCIATIONS ENTRE SOCIETES SAOUDIENNES ET SOCIETES FRANCAISES ET ONT SOUHAITE QUE CELLES-CI SE MULTIPLIENT. LE GOUVERNEMENT D'ARABIE SAOUDITE A REAFFIRME SON SOUHAIT DE VOIR LES ENTREPRISES FRANCAISES PUBLIQUES ET PRIVEES APPORTER LEUR CONTRIBUTION DANS LES DIFFERENTS DOMAINES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL QUE LE ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE MENE ACTUELLEMENT SUR LA BASE DE L'INTERET MUTUEL. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET SA MAJESTE LE ROI SE SONT FELICITES DE L'_ETAT DE LA COOPERATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE FRANCO - SAOUDIENNE QUI SE SITUE A UN BON NIVEAU ET ONT EXPRIME LE DESIR DE VOIR CELLE-CI SE DEVELOPPER ENCORE, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LES DOMAINES TECHNIQUES ET LES ECHANGES EN-MATIERE D'EXPERTS ET D'INFORMATIONS TECHNIQUES

ILS ONT RAPPELE L'INTERET QU'ILS PORTENT A LA CREATION A PARIS D'UN INSTITUT D'ETUDES ISLAMIQUE ET ARABES DESTINE A MIEUX FAIRE CONNAITRE LA CIVILISATION ARABE ET LE PATRIMOINE ISLAMIQUE EN FRANCE ET A SERVIR DE TRAIT D'UNION ENTRE LES CULTURES ARABE ET FRANCAISE. LES DEUX PARTIES SONT CONVENUES QUE LES ORGANISMES CONCERNES DES DEUX PAYS ENTREPRENDENT L'ETUDE DES

ORGANISMES CONCERNES DES DEUX PAYS ENTREPRENDRONT L'ETUDE DES
POSSIBILITES EXISTANTES DE COOPERATION DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE SOLAIRE.
REPOUNDANT AU VOEU EXPRIME PAR LE GOUVERNEMENT SAUDIEN CONCERNANT LA
CREATION D'UN CENTRE DE RECHERCHES NUCLEAIRES A USAGE PACIFIQUE, LA PARTIE
FRANCAISE S'EST DECLAREE PRETE A PARTICIPER A LA REALISATION DE CE CENTRE.
LES DEUX PARTIES ONT SOULIGNE L'IMPORTANCE DE CE CENTRE ET SONT CONVENUES
D'EN FAIRE POURSUIVRE L'ETUDE PAR LES ORGANISMES CONCERNES DES DEUX PAYS.
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A EXPRIME A SA MAJESTE KHALED BEN
ABDELAZIZ SES TRES VIFS REMERCIEMENTS POUR LA MAGNIFIQUE HOSPITALITE QUI LUI
A ETE RESERVEE AINSI QUE POUR L'ACCUEIL EXCEPTIONNELLEMENT CHALEUREUX DU
PEUPLE SAUDIEN. IL A DEMANDE AU ROI DE TRANSMETTRE AU PEUPLE SAUDIEN LES
SENTIMENTS D'AMITIE DU PEUPLE FRANCAIS, ET IL L'A INVITE A SE RENDRE EN VISITE
OFFICIELLE EN FRANCE. LE ROI KHALED A REMERCIE DE CETTE INVITATION QU'IL A
ACCEPTEE AVEC PLAISIR. LA DATE DE CETTE VISITE SERA FIXEE ULTERIEUREMENT.